RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 01123
Numéro SIREN : 498 855 261
Nom ou dénomination : EVARVI

Ce dépôt a été enregistré le 25/09/2019 sous le numéro de dépôt 23376

"EVARVI"

Société par actions simplifiée au capital de 1.154.759 €
Siège social : CHATEAUBOURG (35220) – Rue Blaise Pascal
498 855 261 RCS RENNES

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 28 JUIN 2019

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-huit juin à 9 heures au siège social de la société EVARVI,

La société GLOBAL SECURE CLOUD (ci-après l'"**Associé Unique**" et/ou le "**Président**"), société par actions simplifiée au capital de 22 993 942 €, dont le siège social est situé à CHATEAUBOURG (35220) – rue Blaise Pascal, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Rennes sous le numéro 844 203 992, représentée par son président, la société EVALOU (RCS 539 892 356 Rennes), elle-même représentée par son gérant, Monsieur Nicolas BOITTIN,

Associé Unique de la société **EVARVI**, société par actions simplifiée au capital de 1.154.759 euros, divisé en 67.927 actions de 17 € de valeur nominale chacune, dont 588 actions ordinaires (les "**AO**"), 19 972 actions de préférence de catégorie 1 (les "**ADP1**"), 6 192 actions de préférence de catégorie 2 (les "**ADP2**") et 41 175 actions de préférence de catégorie 3 (les "**ADP3**"), dont le siège social est situé à CHATEAUBOURG (35220) – Zone Industrielle de Bellevue – Rue Blaise Pascal, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro 498 855 261 (ci-après la "**Société**"),

CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport du Président, prend acte que le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la société INITIA et le mandat de Commissaire aux comptes suppléant de monsieur Fabrice PIAUD viennent à expiration à l'issue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, par l'Associé Unique, et compte tenu des nouvelles dispositions légales, décide de ne pas renouveler les mandats des Commissaires aux comptes et de ne pas désigner de nouveaux Commissaires aux comptes, la Société n'ayant plus l'obligation de désigner un Commissaire aux comptes.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

SIXIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

Pour extrait certifié conforme
Le Président
La société EVALOU
Représentée par son gérant,
Nicolas BOITTIN

Greffe du tribunal de commerce de Rennes : dépôt N°23376 en date du 25/09/2019